



Monsieur le commissaire enquêteur
Gérard LAFAGE
Mairie de Saint Colomban
30 rue de l'Hôtel de ville

44310 SAINT-COLOMBAN

Nantes,
Le 30 septembre 2024

Nos réf. : PLU 24025
Affaire suivie par Anne-Cécile BERNARD
Département Stratégie des Territoires
anne-cecile.bernard@44.cci.fr

Objet : Enquête publique unique - extension de la sablière de Saint-Colomban

Monsieur le commissaire enquêteur,

Une enquête publique unique est actuellement ouverte en vue d'obtenir le renouvellement et l'extension de la sablière exploitée par la société GSM à Saint-Colomban. Elle porte sur la demande d'autorisation environnementale et sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Saint-Colomban. La CCI Nantes St-Nazaire souhaite, par l'enquête publique, réaffirmer son soutien à ce projet.

Plus précisément, le projet porte sur l'autorisation d'exploitation de la carrière de sable de Grande Garde sur 62 ha dont une extension de 30 ha à l'est et pour une durée de 20 ans. Au-delà, le site sera remis en état (pour un usage agricole, plan d'eau, zone de renaturation). Des mesures ont par ailleurs été mises en œuvre par le maître d'ouvrage pour réduire les incidences du projet sur l'environnement et les milieux.

L'exploitation de ce gisement doit permettre de répondre aux besoins en sable pour le sud-Loire et pour la métropole nantaise (90% des matériaux produits vendus dans un rayon de 50 km) et ils sont destinés à 75% pour le secteur du BTP (fabrication de bétons) et à 25% pour d'autres usages dont le maraîchage.

Le sable reste une ressource cruciale pour le territoire et est actuellement non remplaçable. Cette ressource permet notamment de répondre aux besoins de construction de logements, d'équipements et d'infrastructures en lien avec la forte évolution démographique de notre département. Cette ressource permet aussi d'assurer des approvisionnements de matériaux en local, réduisant ainsi l'impact du transport.

Conscients des problématiques d'insertion des activités extractives dans l'environnement et vis-à-vis des riverains, nous rappelons cependant que les carrières constituent un maillon essentiel de l'aménagement de nos territoires en apportant le matériau nécessaire, et actuellement non substituable, à toute la filière de la construction, dans une logique économique de proximité.

C'est pourquoi, en l'état actuel, nous soutenons le projet de sablière sur Saint-Colomban, porté par le groupe GSM, acteur reconnu dans l'activité de carrière et engagé dans des projets durables et en dialogue avec les parties prenantes.

Vous remerciant d'avance de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie de recevoir, Monsieur le commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Yann TRICHARD
Président

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Y. Trichard', written in a cursive style.